SAS EHRMANN
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.500.000 €
Siège social : 59, Avenue Clément Perrière - 92320 CHATILLON
493 534 044 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20 JUIN 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter la perte dégagée au titre de l'exercice examiné, dont le montant ressort à – 1.100.910 € au compte « report à nouveau ».

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE :

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice examiné, d'un montant de 1.100.910 €, au compte « report à nouveau ».

[…]

Cette résolution est adoptée par : 1 500 000 voix pour,
: 0 voix contre,
: 0 abstentions.

Pour copie certifiée conforme



SAS EHRMANN

Société Anonyme Simplifiée au capital de 1 500 000 €

Siège social : 59, Avenue Clément Perrière 92320 - CHATILLON

RCS Nanterre : 493 534 044

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

Nombre de pages dont celle-ci : 27 pages

JACKIE ROUTIER
Commissaire aus comptes – Membre de la Compagnie Regionale de PARIS
6, rue Mirabeau- 75016 Paris
Téléphone : 01 47 42 90 02 - Télécopie : 01 47 42 90 03.
cabinetroutier@aol.com

commissaire aux comptes

À l'assemblée générale de la Société anonyme SAS EHRMANN

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société anonyme simplifiée EHRMANN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « faits caractéristiques et principes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés au paragraphe « Faits significatifs » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne : les créances clients , et les dettes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président *et* dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs à la continuité d'exploitation, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article L 441-6 alinéa 1 et D 441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été approuves par le Comité Stratégique en date du 30 mai 2023, avant leur arrêté par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société la SAS EHRMANN.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2023

Jackie ROUTIER

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale de PARIS

EHRMANN
59 Avenue Clement Perriere
92320 CHATILLON
0142531828

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022

© Sage

© Sage

Bilan

Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

EHRMANN

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	30 856	21 133	9 723	18 099
Fonds commercial	19 818		19 818	19 818
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**50 674**	**21 133**	**29 541**	**37 918**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	554 058	403 888	150 170	158 850
Autres immobilisations corporelles	1 223 974	1 100 562	123 413	219 903
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 778 032**	**1 504 449**	**273 583**	**378 752**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	126 841		126 841	115 371
Autres immobilisations financières	65 362		65 362	64 742
TOTAL immobilisations financières :	**192 203**		**192 203**	**180 113**
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 020 909**	**1 525 583**	**495 326**	**596 783**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	14 805		14 805	28 599
Stocks d'en-cours de production de biens	36 845		36 845	317 506
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**51 650**		**51 650**	**346 104**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	8 125		8 125	20 698
Créances clients et comptes rattachés	2 931 338	40 912	2 890 425	3 801 040
Autres créances	648 951		648 951	309 916
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**3 588 413**	**40 912**	**3 547 501**	**4 131 654**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 154 128		1 154 128	2 449 388
Charges constatées d'avance	24 128		24 128	25 208
TOTAL disponibilités et divers :	**1 178 256**		**1 178 256**	**2 474 596**
ACTIF CIRCULANT	**4 818 319**	**40 912**	**4 777 407**	**6 952 355**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**6 839 229**	**1 566 495**	**5 272 733**	**7 549 137**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

EHRMANN

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			234 265	234 265
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			86 159	60 709
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			527 010	448 458
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			(1 100 910)	509 003
		TOTAL situation nette :	**1 246 525**	**2 752 435**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**1 246 525**	**2 752 435**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			150 000	150 000
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**150 000**	**150 000**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			980 222	1 286 448
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**980 222**	**1 286 448**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 635 033	1 493 454
Dettes fiscales et sociales			1 146 804	1 626 016
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				3 831
Autres dettes			32 695	61 396
		TOTAL dettes diverses :	**2 814 532**	**3 184 696**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			81 455	175 558
		DETTES	**3 876 209**	**4 646 703**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**5 272 733**	**7 549 137**

© Sage

Compte de Résultat

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

EHRMANN Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 286 602		12 286 602	15 190 504
Chiffres d'affaires nets	**12 286 602**		**12 286 602**	**15 190 504**
Production stockée			(280 661)	(114 833)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			967	10 167
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			150 347	142 668
Autres produits			23 450	7
PRODUITS D'EXPLOITATION			**12 180 705**	**15 228 512**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 318 259	2 644 725
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			13 793	105 052
Autres achats et charges externes			6 818 311	7 096 251
TOTAL charges externes :			**9 150 364**	**9 846 028**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			134 768	118 150
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 293 232	2 484 454
Charges sociales			1 604 824	1 708 042
TOTAL charges de personnel :			**3 898 056**	**4 192 497**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			162 560	195 628
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 108	20 517
Dotations aux provisions pour risques et charges				50 000
TOTAL dotations d'exploitation :			**163 668**	**266 145**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			7 803	448
CHARGES D'EXPLOITATION			**13 354 659**	**14 423 268**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(1 173 954)**	**805 244**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

EHRMANN Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(1 173 954)**	**805 244**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	35	2 258
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	35	**2 258**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 642	5 891
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	8 642	**5 891**
RÉSULTAT FINANCIER	**(8 607)**	**(3 633)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(1 182 561)**	**801 611**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		13 833
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		13 833
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 398	5 580
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 749
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	8 398	**9 328**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(8 398)**	**4 505**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		99 739
Impôts sur les bénéfices	(90 049)	197 374
TOTAL DES PRODUITS	**12 180 739**	**15 244 604**
TOTAL DES CHARGES	**13 281 650**	**14 735 601**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(1 100 910)**	**509 003**

© Sage

Annexe

© Sage

L'exercice social clos le 31/12/2022 a comme pour l'exercice 2021, une durée de 12 mois

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 272 733 €

Le résultat net comptable est une perte de 1 100 910 €

Ces comptes ont été approuvés le 30/05/2023 par le comité stratégique, avant leurs arrêtés par le président

REGLES et METHODES COMPTABLES

Faits caractéristiques et principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Si la continuité de l'exploitation de la société n'est pas définitivement compromise, ce pourquoi la convention de continuité de l'exploitation a été conservée pour l'arrêté des comptes, la préservation de cette continuité de l'exploitation en 2023 est conditionnée à la capacité de la société à redresser ses marges opérationnelles grâce à la maitrise de ses charges (notamment frais de personnel et recours à l'intérim) et à la répercussion adéquate de l'augmentation des coûts dans le cadre de l'exécution de ses marchés .

 A cet effet, la direction a décidé la mise en place :
 - d'un plan d'action, sous la forme de mesures de gestion appropriées,
 - d'outils destinés à mieux mesurer l'activité de la société (recours effectif à un logiciel « ERP ») ainsi que l'incidence des nouvelles mesures de gestion (en complément des situations hebdomadaires de trésorerie, établissement de situations trimestrielles soumises au comité stratégique).

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Faits significatifs

1) Reconduction de la ligne de crédit « Avance + » à hauteur de 700 000 € chez BPIFRANCE

2) Suite à la date de péremption d'instance, l'information sur le contentieux éventuel lié aux problèmes de l'amiante n'a plus lieu d'être.

3) PGE
 Le solde de l'emprunt PGE obtenu en 2019 pour 1 200 000 €, s'élève au 31/12/2022 à 864 014 €

4) Le résultat déficitaire de l'exercice a donné lieu à la comptabilisation d'un produit exceptionnel et d'une créance de carry back d'un montant de 90 049 €

Immobilisations incorporelles

En respect des dispositions :

- de l'article 214-3 du PCG : nous avons estimé que notre fonds commercial d'un montant de 19 818 € non amorti au 31 décembre 2020, n'a pas à ce jour de durée de vie limitée et qu'à ce titre, il ne sera pas pratiqué d'amortissement
- de l'article 214-15 du PCG : le test de dépréciation a été basé sur le fichier des contrats commerciaux signés pour l'exercice en cours

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

- Matériels de transport	4 à 5 ans
- Matériels informatiques, bureau, mobiliers	3 à 6 ans
- Installations générales et autres immobilisations	5 à 10 ans
- Matériels, engins et outillages industriels	3 à 5 ans

Conséquence des normes comptables sur les actifs immobilisés

La base d'amortissements n'a pas pris en compte la valeur résiduelle difficilement évaluable et considérée non significative

Stocks

Les stocks sont évalués :

- pour les matières premières : selon la méthode du « premier entrée, premier sorti »,
- pour les en cours de production : en charges directes et indirectes selon l'avancement des travaux effectués

Provision pour dépréciation actif

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision passif

Sur la base des informations disponibles, un litige technique géré par un cabinet d'avocats spécialisés, a donné lieu au maintien d'une provision pour risques et charges d'un montant de 150 000 €

Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités pour l'exercice en cours

Depuis le 08/01/1992 (date d'effet du contrat du 01/01/1991) la société a souscrit auprès de la SMABTP un contrat d'assurance collective dans lequel les cotisations comptabilisées sont capitalisées en vue de constituer un fond collectif de réserve destiné au service des prestations en cas de départ à la retraite ou en cas de licenciement telles que prévues par la convention collective.
Ce montant fait l'objet chaque année d'un échéancier géré par la SMABTP
À ce jour il s'élève à 123 295 €

Immobilisations financières

Le poste prêt correspond à la gestion des 1% de l'effort construction

Composition du capital social

	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Total
Titres à l'ouverture	1 500 000	1	1 500 000
Titres émis			
Titres annulés			
Titre en fin d'exercice	1 500 000	1	1 500 000

Opérations avec les entreprises liées

Désignation	relation	facturation HT 2022
CCBTP SARL	sous-traitant (associé minoritaire)	1 751 327 €
BOCUBE SAS	sous-traitant (liens familiaux avec le dirigeant)	107 740 €

Composition du Capital Social

EHRMANN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1500000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1500000	1

© Sage

Charges à Payer

EHRMANN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 472
Dettes fiscales et sociales	34 384
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	17 307
TOTAL	**160 164**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/22 au 31/12/22

EHRMANN

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	24 128	81 455
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**24 128**	**81 455**

© Sage

Produits à Recevoir

Période du 01/01/22 au 31/12/22

EHRMANN

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	676 394
Personnel	
Organismes sociaux	35 334
État	
Divers, produits à recevoir	33 197
Autres créances	91 891
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**836 816**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/22 au 31/12/22

EHRMANN

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	126 841		126 841
Autres immobilisations financières	65 362		65 362
TOTAL de l'actif immobilisé :	**192 203**		**192 203**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	98 030		98 030
Autres créances clients	2 833 308	2 833 308	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	3 075	3 075	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 080	38 080	
État - Impôts sur les bénéfices	193 735	103 686	90 049
État - Taxe sur la valeur ajoutée	288 972	288 972	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	125 088	125 088	
TOTAL de l'actif circulant :	**3 580 288**	**3 392 209**	**188 079**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	24 128	24 128	
TOTAL GÉNÉRAL	**3 796 619**	**3 416 337**	**380 282**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	980 222	290 504	689 718	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 635 033	1 635 033		
Personnel et comptes rattachés	14 190	14 190		
Sécurité sociale et autres organismes	286 646	286 646		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	810 915	810 915		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	35 053	35 053		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	32 695	32 695		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	81 455	81 455		
TOTAL GÉNÉRAL	**3 876 209**	**3 186 491**	**689 718**	

© Sage

Immobilisations

Période du 01/01/22 au 31/12/22

EHRMANN

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	50 674		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**50 674**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	518 764		48 431
Installations générales, agencements et divers	391 489		
Matériel de transport	638 562		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	198 536		583
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 747 351**		**49 014**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	180 113		30 459
TOTAL immobilisations financières :	**180 113**		**30 459**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 978 138**		**79 473**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			50 674	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**50 674**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		13 137	554 058	
Inst. générales, agencements et divers			391 489	
Matériel de transport			638 562	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		5 196	193 923	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**18 333**	**1 778 032**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		18 369	192 203	
TOTAL immobilisations financières :		**18 369**	**192 203**	
TOTAL GÉNÉRAL		**36 702**	**2 020 909**	

© Sage

Amortissements

EHRMANN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	12 757	8 377		21 133
TOTAL immobilisations incorporelles :	**12 757**	**8 377**		**21 133**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	359 915	57 111	13 137	403 888
Inst. générales, agencements et divers	385 475	2 100		387 575
Matériel de transport	442 000	87 156		529 157
Mat. de bureau, informatique et mobil.	181 210	7 816	5 196	183 830
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 368 599**	**154 184**	**18 333**	**1 504 449**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 381 356**	**162 560**	**18 333**	**1 525 583**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	8 377		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**8 377**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	57 111		
Installations générales, agencements et divers	2 100		
Matériel de transport	87 156		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 816		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**154 183**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**162 560**		

© Sage

Effectif Moyen

EHRMANN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	3	
Ouvriers	39	
TOTAL	59	

En respect du décret art 24-18, la rémunération du dirigeant, représentée par une seule personne, ne sera pas fournie.

© Sage

Engagements Financiers

EHRMANN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ENGAGEMENTS DONNÉS		Montant
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Autres engagements donnés :		76 740
Location longue durée	804	
Gage sur immobilisations corporelles	75 936	
TOTAL		**76 740**

ENGAGEMENTS RECUS		Montant
Autres engagements reçus		
Avals et cautions et garanties :		1 505 762
Contre garantie (en remplacement de la retenue de garantie) dans le cadre de nos marchés. Cautions, garantie d'avals bancaire.	1 505 762	
TOTAL		**1 505 762**

© Sage

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

EHRMANN Période du 01/01/22 au 31/12/22

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
- participation des salariés année N-1	99 739
Autres :	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	**99 739**

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés année N	
Autres :	
- Carry back	90 049
TOTAL DES ALLÈGEMENTS	**90 049**

Déficits reportables	936 641
Moins-values à long terme	

© Sage

TABLEAU DE FINANCEMENT

	31/12/2022	31/12/2021
I - RESSOURCES		
Resultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	-1 100 910	509 003
+ Dotation aux amortissements et provisions	162 560	245 628
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat		
+/- Moins-Values et plus-values sur cession d'actif		-5 084
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-938 350	749 547
Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé		8 833
Remboursement immobilisations financieres	18 369	12 405
Remboursement titres		
Apports : plus value de fusion		
Augmentation des dettes financières		
Augmentation des dettes à l egard de la HOLDING		
Subventions d'investissements reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	-919 981	770 785
II - EMPLOIS		
Prélèvement sur le capital - Dividendes		
Achats d'éléments de l'actif immobilisé	49 014	92 023
Investissements Financiers	30 459	27 173
Avances et acomptes immo		
Réduction de capital		
Remboursement des dettes financières	306 227	210 714
Remboursement à la Holding		
Distribution de dividendes	405 000	405 000
TOTAL DES EMPLOIS	790 700	734 910
III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET BLOBAL	-1 710 681	35 875

ORIGINE DE LA VARIATION DE TRESORERIE

	Début Exercice	Fin Exercice	evolution/variation	
			N	N-1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	346 104	51 650	-294 454	-219 886
Clients	3 801 040	2 890 425	-910 615	209 813
Autres creances	355 822	681 204	325 382	-52 913
DETTES (Hors emprunts & concours banc.)				
Fournisseurs	1 493 454	1 635 033	141 579	-372 918
Fournisseurs d'immobilisation	3 831		-3 831	-32 370
Autres dettes (1)	1 862 970	1 260 954	-602 016	-118 889
I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR	1 142 711	727 292	-415 419	461 191
II - FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	3 592 100	1 881 421	-1 710 679	35 875
III - TRESORERIE	2 449 389	1 154 129	-1 295 260	-425 316